

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

Nº: 540-06-000017-212

NAWAL BENROUAYENE

Représentante

et

«Tous les citoyens canadiens, les résidents permanents du Canada, et les étudiants marocains étrangers vivant au Canada à qui la décision de Transport Canada de suspendre tous les vols directs en provenance du Maroc entre le 29 août 2021 et le 29 octobre 2021, a causé un préjudice, moral, matériel et financier» (LE GROUPE)

Désignés collectivement Demandeurs

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Défendeur

**AVIS DE COMMUNICATION D'UN RAPPORT D'UN EXPERT
SELON L'ART. 293 C.P.C.**

Destinataire : **Me Mike Diomande**
147, rue Saint-Paul Ouest
Bureau 130
Montréal (Québec) H2Y 1Z5
Téléphone : (514) 868-0553
Télécopieur : (514) 868-0554
Courriel : mikediomande.avocat@bellnet.ca
Procureur de la représentante et des Demandeurs

PRENEZ AVIS que le défendeur, par l'entremise de son procureur soussigné, entend se prévaloir du rapport du Dr Guillaume Poliquin daté du 2 décembre 2024 intitulé *Réponse au rapport du Professeur Jaâfar Heikel daté du 19 septembre 2024* et de faire témoigner celui-ci lors de l'instruction à titre de témoin expert.

Copie de ce rapport est jointe au présent avis.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Ottawa, le 5 décembre 2024

Procureur général du Canada

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ministère de la Justice du Canada
Bureau régional du Québec (Ottawa)
284, rue Wellington, TSA-6
Ottawa (Ontario) K1A 0H8
Télécopieur: 438-858-2546

Par : M^e Vincent Veilleux
M^e Nadine Dupuis
Procureur du défendeur

No : 540-06-000017-212

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE LAVAL**

NAWAL BENROUAYENE

« La représentante »

et

« Tous les citoyens canadiens, les résidents permanents du Canada, et les étudiants marocains étrangers vivants au Canada à qui la décision de *Transport Canada* de suspendre tous les vols directs en provenance du Maroc entre le 29 août 2021 et le 29 octobre 2021, a causé un préjudice, moral, matériel et financier »

« Le Groupe »;

« Désignés collectivement les Demandeurs »

C.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Défendeur

**AVIS DE COMMUNICATION D'UN RAPPORT D'UN
EXPERT SELON L'ART. 293 C.P.C.**

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ministère de la justice Canada
Bureau régional du Québec (Ottawa)
284, rue Wellington, TSA-6062
Ottawa (Ontario) K1A 0H8 / Téléc.: 438-858-2546

Par : Me Vincent Veilleux / Tél. : 613-957-4657

Courriel : vincent.veilleux@justice.gc.ca

Par : Me Nadine Dupuis / Tél. : 613-946-2221

Courriel : nadine.dupuis@justice.gc.ca

Courriel de notification :

NotificationPGC-AGC.Civil@justice.gc.ca

Avocats du défendeur /

BM-1935